



action

efficacité

La lettre de Fabienne Keller, Sénateur du Bas-Rhin

partage

proximité



numéro 4 - janvier 2007

Editorial

Bonne année 2007 !

En ces premiers jours de janvier, je vous souhaite, à vous mêmes et tous ceux qui vous sont chers, une excellente année, remplie de joie et de bonheur, de paix et de prospérité.

Fabienne Keller



Ecotaxe textile

Ça y est, le Parlement a adopté la "taxe Emmaüs"

C'est une victoire que je ne boude pas. Après plus d'un an d'efforts de persuasion, Jacques Péliard, Yves Jégo, Valérie Létard et moi-même sommes finalement parvenus à convaincre les députés et sénateurs d'instaurer une contribution pour financer la filière de récupération des textiles usagés.

Son impact économique sera tout à fait supportable : un pour mille de la valeur de vente de chaque produit soit 5 centimes pour une chemise de 50 euros. La "taxe Emmaüs" est réaliste et proportionnée. Elle est une parfaite illustration de toutes les composantes du développement durable car elle prend en compte des considérations à la fois économiques, sociales et environnementales. Je vais m'efforcer dans les semaines qui viennent, d'accélérer la sortie du décret d'application.



Budget écologie 07

Plus de crédits pour les réserves naturelles

Dans le cadre du rapport que je rédige chaque année sur le budget de l'Écologie et du développement durable, j'ai fait adopter un amendement pour accroître les crédits du programme "biodiversité" de 500.000 euros. J'ai voulu que ces crédits supplémentaires soient affectés aux réserves naturelles, dont les moyens stagnent mais dont le nombre augmente. On compte 150 réserves naturelles en France. 21 projets sont en cours d'instruction et 6 ou 7 réserves devraient voir le jour en 2007.

Pour ajouter ces crédits, j'ai proposé de revoir à la baisse les moyens accordés à l'AFSETT, dont la gestion est controversée et l'action peu lisible. Il est certainement temps de coordonner davantage les travaux de toutes les agences sanitaires. Elles ont eu tendance à se multiplier au cours des dernières années et on en compte aujourd'hui pas moins de sept !

Une expérimentation régionale passionnante

Comment attribuer une valeur monétaire aux biens offerts par la nature

Une forêt, une montagne, un fleuve ou même l'air que nous respirons, ça vaut combien ? Ça n'a pas de prix me direz-vous. Non seulement parce qu'il est impossible de chiffrer tout ce qu'il y a dans la nature, mais aussi parce cette nature est inaliénable. Bien sûr, la nature est à tout le monde. Mais chiffrer les actifs naturels, c'est aussi un moyen d'arbitrer plus efficacement en amont, dans le cadre des projets de développement économique, afin de prendre en compte la protection nécessaire de l'environnement. L'évaluation monétaire des actifs naturels, en cas de dommage environnemental, favorise également l'exercice de la responsabilité et la réparation des préjudices.

La direction régionale de l'environnement Alsace mène actuellement une expérimentation au travers de l'exemple du Rhin. Elle permettra d'affiner les outils méthodologiques pour attribuer une valeur monétaire aux biens publics environnementaux. En lien avec Nelly Olin, je suis de près cette expérimentation passionnante.

Strasbourg

Le Conseil des jeunes découvre la navette législative

Le 31 octobre dernier, 45 adolescents élus du Conseil des jeunes de Strasbourg, en compagnie de Frédérique Loutrel-Radice, ont effectué une visite guidée au cœur du pouvoir législatif. Après l'Assemblée nationale et le jardin du Luxembourg le matin, je les ai reçus au Sénat pour un déjeuner bien mérité. Cela a été l'occasion pour moi de les féliciter pour leur engagement citoyen. L'après-midi, ils ont découvert le Palais du Luxembourg. Dans les tribunes de l'hémicycle, les jeunes élus ont pu conforter leurs connaissances sur le fonctionnement du Sénat.



Energie

Gaz de Strasbourg, quel avenir ?

À l'automne, à deux reprises, la commission des finances a porté un amendement qui aurait permis d'adosser Gaz de Strasbourg sur un grand industriel gazier. Le distributeur local doit pouvoir, comme GDF, s'adapter aux évolutions actuelles du marché de l'énergie. Le Gouvernement s'est opposé à cette proposition.

Rappelons qu'est prévue l'ouverture totale du marché du gaz à la concurrence, le 1er juillet 2007.





■ La loi sur l'eau enfin adoptée

La conditionnalité des aides agricoles suffira-t-elle à restaurer la qualité de l'eau ?

La loi sur l'eau est un texte très important. Pour la première fois, l'eau fait l'objet d'une vision globale, de la restauration de la qualité des milieux aquatiques naturels à la modernisation du service public de l'eau en passant par la réforme de la gouvernance des bassins. Je regrette personnellement que le Gouvernement n'ait pas souhaité instaurer une taxe pour les engrais azotés afin de mieux lutter contre l'accumulation de nitrates dans notre eau de consommation. Selon lui, l'éco-conditionnalité des aides agricoles suffira à changer efficacement les pratiques. Je demande à voir. Si en 2007, troisième année de mise en œuvre de la réforme de la PAC, nous n'enregistrons pas les premières améliorations globales de la qualité de l'eau, il faudra en tirer les conséquences et prendre rapidement d'autres mesures plus fortement incitatives.



■ Trafic de pesticides

Pour une enquête approfondie

Selon une information diffusée par Greenpeace, des négociants peu scrupuleux auraient vendu à des agriculteurs alsaciens des pesticides interdits, dangereux et potentiellement mortels. J'ai immédiatement demandé au Préfet que des investigations complémentaires soient menées à ce sujet. J'espère que toute la lumière sera faite dans cette affaire.

■ Interdiction des bombes à sous-munitions

La France ira-t-elle à Oslo ?

La commission des affaires étrangères du Sénat a rendu public en décembre un rapport sur les BASM. Elle préconise notamment le renforcement de l'application du principe du "nettoyage", qui consiste à dépolluer les sites à l'issue des conflits armés. C'est une avancée trop timide. Je rejoins la position du Parlement européen qui a demandé, le 16 novembre dernier, aux états membres de l'Union européenne de s'engager pour l'interdiction totale des BASM. La Norvège, insatisfaite des hésitations diplomatiques actuelles, a invité une vingtaine de pays de l'ONU à participer à une conférence à Oslo visant à obtenir l'interdiction des BASM. J'ai immédiatement demandé au ministre des Affaires étrangères s'il entendait représenter notre pays à cette conférence. Je souhaite l'organisation d'un débat au Sénat sur cette question.

■ 4ème Forum mondial du développement durable

Deux exemples alsaciens pour illustrer l'Europe des transports

La politique européenne des transports est loin d'être aboutie. Elle manque de moyens. Elle ne parvient pas à renverser la prépondérance exagérée de la route et peine à réduire les externalités négatives. Tout cela a été largement constaté lors du 4ème forum mondial du développement durable sur le thème des mobilités, qui s'est tenu au Sénat les 6, 7 et 8 décembre dernier. Mais pour garder une touche d'optimisme, j'ai souhaité aborder lors de mon intervention deux exemples alsaciens qui permettent d'espérer. L'axe ferroviaire à grande vitesse Paris-Bratislava, qui passe par Strasbourg, constitue l'un des éléments les plus structurants de l'Europe des transports. La taxe alsacienne expérimentale sur les poids lourds, non seulement n'est pas contraire au droit communautaire, comme trop de gens l'ont dit, mais elle s'appuie sur la directive "Eurovignette". La taxe poids lourds posera rapidement la question de sa généralisation à l'ensemble du territoire européen.

■ Pour une réforme du code de la route

Cyclistes : des sanctions inadaptées

Les sanctions qui frappent les cyclistes sont très peu appliquées en raison de leurs montants excessifs. Conçues pour réprimer les automobilistes, elles présentent un caractère disproportionné à l'égard des cyclistes. Je souhaite que des modifications du code de la route puissent être réalisées très prochainement. J'ai demandé au ministre de l'Intérieur et au ministre des Transports qu'ils mettent en œuvre rapidement cette adaptation réglementaire. Cela permettrait une meilleure reconnaissance de la pratique du vélo qui est un mode de déplacement sain, silencieux, particulièrement adapté au milieu urbain et respectueux de l'environnement.



■ Parité hommes-femmes en politique

Villes : comment faire plus

Favoriser l'accès des femmes aux mandats électifs sans se lancer dans une réforme aventureuse des modes de scrutin : tel est le dilemme du nouveau texte sur la parité. La commission des lois m'a demandé d'apporter ma contribution en tant que maire d'une grande ville. La parité des conseils municipaux, c'est fait. L'appliquer aux adjoints va dans le bon sens même si de nombreuses villes dont Strasbourg respectent déjà ce principe. Pour l'intercommunalité, c'est plus compliqué et cela nécessite une réforme d'ensemble, difficilement concevable à l'approche des élections.